

Verres à Vitres

Nous cotons: Star, au-dessous de 26 pouces uni: 50 peds, \$1.70; 100 peds, \$3.20; 26 à 40, 50 peds, \$1.80; 100 peds, \$3.40; 41 à 50, 100 peds, \$3.85; 51 à 60, 100 peds, \$4.10; 61 à 70, 100 peds, \$4.35; 71 à 80, 100 peds, \$4.85.

Double Diamond, 100 peds: 0 à 25, \$4.75; 26 à 40, \$7.25; 41 à 50, \$8.75; 51 à 60, \$10.00; 61 à 70, \$11.50; 71 à 80, \$12.50; 81 à 85, \$14.00; 86 à 90, \$16.50; 91 à 95, \$18.00. Escompte 33 1-3 p.c.

Sur Diamond, escompte 20 p.c.

Vert de Paris pur

Nous cotons:

Barils à pétrole	0.00	0.18½
Drums de 25 à 100 lbs.	0.00	0.19
Drums de 25 lbs.	0.00	0.19½
Boîtes papier, 1 lb.	0.00	0.21
Boîtes ferblanc, 1 lb.	0.00	0.22
Boîtes papier, 1-2 lb.	0.00	0.23
Boîtes ferblanc, 1-2 lb.	0.00	0.24

Câbles et cordages

Nous cotons:

Best Manila base lb.	0.00	0.10½
British Manila base lb.	0.00	0.09½
Sisal base lb.	0.00	0.09
Lathyrn simple base lb.	0.00	0.10
Lathyrn double base lb.	0.00	0.10½
Jute base lb.	0.00	0.10½
Coton base lb.	0.00	0.23
Cordes à châssis base lb.	0.00	0.34

Ficelle d'engerbage

Bonne demande.

Manilla, 650 peds lb.	0.09½
Manilla, 600 peds lb.	0.08½
Manilla, 550 peds lb.	0.08½
Sisal, 500 peds lb.	0.08

Par 5 tonnes, 1-8c. de moins. Par lot de char, 1-4c. de moins.

Papiers de Construction

Nous cotons:

Jaune et noir pesant	0.00	1.85
Jaune ordinaire, le rouleau	0.00	0.32
Noir ordinaire, le rouleau	0.00	0.40
Goudronné, les 100 lbs.	0.00	1.85
Papier à tapis, les 100 lbs.	0.00	2.75
Papier à cou., roul., 2 plis	0.00	0.70
Papier à cou., roul., 3 plis	0.00	0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs.	0.00	0.50

FERRAILLES

Cuivre fort	0.00	0.11
Cuivre mince ou fonds en cuivre	0.00	0.09½
Laiton rouge fort	0.00	0.10
Laiton jaune fort	0.00	0.08
Laiton mince	0.00	0.06
Plomb	0.02½	0.02½
Zinc	0.00	0.03

Fer forgé No 1	0.00	12.00
Fer forgé No 2	0.00	0.00
Fer fondu et débris de machines No 1	0.00	16.00
Plaques de poêles	0.00	12.50
Fontes et aciers malléables	0.00	9.00
Pièces d'acier	0.00	5.00

Viellles claques	0.00	0.09½
----------------------------	------	-------

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1963e livraison (16 juillet 1910).—Lance et Quenouille, par Pierre Maël.—La caricature et les inventions par André Savignon.—Le voltigeur hollandais, par Georges G. Toudouze.—Les secrets de la prestidigitation, pêche à la ligne facile, par Saint-Jean de l'Escap.

Abonnements. France: Un an, 20 fr.—Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr.—Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

A TRAVERS LE COMMERCE DE LA FERRONNERIE

La Compagnie Eastern Canada Steel & Iron Works a obtenu le contrat pour l'acier du nouvel édifice de la Québec Light, Heat and Power Company. Ce contrat est au montant de \$90,000 et l'édifice aura sept étages.

—MM. R. E. Harris, président et Thomas Cantley, directeur, de la Nova Scotia Steel and Coal Company, étaient dernièrement à Montréal. On s'attend à des résultats importants de cette visite au point de vue de l'avenir de la Compagnie.

—La Compagnie Dominion Mesatite Flooring s'est formée au capital de \$100,000. Les hommes à la tête de cette nouvelle firme sont MM. J. G. Dupont, Auguste Bourque, T. Dacust, P. St-Pierre et Charles Lebel.

—M. F. A. Heaton de la maison W. Scott & Sons, Montréal, est parti en Europe pour affaires.

—M. N. Graham, ancien surintendant du département des ingénieurs mécaniciens et électriques de la Compagnie des Tramways Electriques de Montréal, s'est assuré quelques bonnes agences dans la même branches d'affaires et est parti de Montréal pour Vancouver.

—Une nouvelle compagnie a été formée à Montréal, sous le titre de Arnold Electric Company of Canada, pour lancer sur le marché l'appareil nettoyeur Arnold Electric Vacuum. Le gérant de cette compagnie est Mr. G. T. Pratt et les bureaux sont situés 72 rue St Mathieu, Montréal. Des agences exclusives sont offertes par la compagnie aux quincailliers du Canada; c'est indubitablement une bonne occasion de faire des profits. La machine se vend au détail à un prix très modéré.

—Mr. L. J. A. Surveyer, un des principaux quincailliers de Montréal, est revenu d'un voyage aux Hudson Heights. Ce voyage a fait beaucoup de bien à sa santé et lui a donné une nouvelle vigueur qui lui permettra de développer encore ses affaires, cette année.

—Une compagnie s'est formée pour exploiter un minerai de fer le long de la rivière St Maurice, près de Trois Rivières. Les gisements de ce minerai rend 80 pour cent de fer. Il est connu depuis quelque temps, mais aucun essai d'exploitation n'en a encore été fait.

—Mr. B. Jenkins, de la maison Thomas Jenkins & Co., Birmingham, Angleterre, a été présenté, la semaine dernière, à la Bourse de Montréal, par Mr. J. G. Crowdy, gérant de la Compagnie James Huton, Montréal.

PROTECTION CONTRE LE FEU

Il est évident que l'assurance constitue la première protection. Nous avons toujours conseillé aux marchands de toujours avoir leur établissement bien assuré. Nous irons plus loin. Tout homme d'affaires avisé sait qu'il a besoin d'être assuré à l'extérieur comme à l'intérieur. Un incendie peut se déclarer par la faute d'un fumeur ayant jeté imprudemment une allumette hors de votre trottoir en bois sur votre véranda ou ailleurs. Une lampe abandonnée dans la cave, où il pourrait y avoir un tuyau à gaz, coûtant peu, ou un fil électrique, a causé bien des incendies. On peut assigner de nombreux

ses causes à des incendies qui se sont déclarés à l'intérieur; mais on néglige souvent le danger extérieur.

Par exemple, il n'est pas bien coûteux d'avoir quelques extincteurs bien éprouvés, mis en bonne place dans l'établissement; les grenades à main sont bonnes aussi, mais les extincteurs chimiques et les boyaux d'incendie valent encore mieux. Leur coût n'est pas élevé quand on pense au sentiment de sécurité et à la tranquillité d'esprit que ces appareils procurent. En outre, un bon principe en affaires, c'est de se dire que rien ne compensera une interruption causée par un incendie, bien que les pertes soient entièrement couvertes et les primes d'assurance entièrement payées.

Maintenez une bonne assurance sur votre stock et votre établissement, mais ne vous contentez pas de cela. Que votre bâtisse soit à l'épreuve du feu autant que possible. Ayez sous la main des appareils vous permettant de combattre un feu qui peut se déclarer ailleurs.

ORIGINE DE L'EXPRESSION "CHEVAL-VAPEUR"

Le premier qui employa l'expression "cheval-vapeur, pour mesurer la puissance d'une machine motrice, fut James Watt, l'inventeur de la machine à vapeur moderne. L'une de ses premières machines fut installée dans une brasserie de Londres, où elle servait à faire fonctionner une pompe qui avait été jusque-là actionnée par un cheval. Le propriétaire de la brasserie, voulant se rendre compte de l'économie ou du bénéfice réalisé avec la nouvelle machine, mit un cheval vigoureux en service à sa pompe pendant huit heures, en stimulant son ardeur à grands coups de fouet. Dans ces conditions, le travail fourni fut naturellement très considérable et représenta environ 2,000,000 de kilogs d'eau dans la journée, ce qui correspondait à 75 kilos élevés à la hauteur d'un mètre dans une seconde. Watt continua à employer le même criterium ainsi que le nom qui lui avait été appliqué, à savoir "cheval-vapeur", pour exprimer la force développée par ses machines, quoique sa valeur ne corresponde en aucune façon au travail réellement accompli par un cheval. Des expériences effectuées dans des conditions très sérieuses avec 250 chevaux ont établi que le travail produit par un cheval dans une journée correspond à 30 kilogr. à la seconde, c'est-à-dire aux deux cinquièmes seulement de la mesure "cheval-vapeur" adoptée partout aujourd'hui.

Enfermez vos soucis de bureau dans votre place d'affaires pendant la nuit. Il pourrait arriver que le lendemain matin ils aient disparu.